



Patrick MARKARIAN <saint.marc.autrement@gmail.com>

Objet : Maintien de la date de la commission de contrôle du 19 février 2026

1 message

Patrick MARKARIAN <saint.marc.autrement@gmail.com>

12 février 2026 à 17:32

À : Laurence BARASCUD <lsqr@orange.fr>, Lorraine HENON <l.henon@saint-marc-jaumegarde.fr>, Michel ROQUETA <loucantoune@hotmail.fr>, Dominique TREILLET <d.treillet@saint-marc-jaumegarde.fr>, Didier FAURE - CM <d.faure@saint-marc-jaumegarde.fr>

Cc : Dgs Saint-Marc-Jaumegarde <dgs@saint-marc-jaumegarde.fr>

Chers collègues,

Lors de la dernière commission de contrôle du 4 décembre 2025, les cinq membres présents (Laurence BARASCUD, Lorraine HENON, Patrick MARKARIAN, Michel ROQUETA et Dominique TREILLET) avaient convenu de fixer la date de la prochaine réunion au **jeudi 19 février 2026 à 8h30**, en fonction des disponibilités de chacun. Le secrétariat, assuré par Mme Marion NOGUERO, en avait pris acte (l'art. R. 7 alinéa 6).

Cependant, je reçois ce jour, 12 février 2026, un courrier de Dominique TREILLET - chargée au titre de l'article L. 2121-5 du CGCT - de le signer pour convoquer la commission le **vendredi 20 février 2026 à 8h00**.

Après m'être entretenu par téléphone avec Dominique TREILLET et Didier FAURE, il apparaît que cette nouvelle date aurait été programmée en janvier dernier.

Mme NOGUERO devait alors s'assurer de la disponibilité des autres membres, ce qui n'a pas été fait.

En conséquence, considérant que :

- la commission de contrôle est seule compétente pour prendre collectivement ses décisions ;
- ses membres jouissent de pouvoirs égaux et des mêmes prérogatives ;
- la date du **jeudi 19 février 2026** a été fixée à l'unanimité lors de la séance du 4 décembre 2025 ;
- aucune consultation circulaire ultérieure n'a été effectuée par le secrétariat pour valider un changement de calendrier ;

Je vous demande, chers collègues, de bien vouloir **maintenir la date initiale du 19 février 2026**.

À défaut, je propose que nous trouvions ensemble une nouvelle date garantissant la disponibilité de l'ensemble des membres titulaires (et/ou de la suppléante).

Compte tenu des délais particulièrement serrés, je reste dans l'attente de votre réponse afin que nous puissions nous organiser sereinement.

Bien cordialement,

Patrick Markarian
Conseiller municipal



[06 67 17 61 67](tel:0667176167)



saint.marc.autrement@gmail.com



[site web Saint Marc autrement](#)



[Page Facebook Saint Marc autrement](#)

Ce message et toutes les pièces jointes sont confidentiels et strictement réservés aux destinataires qui procèderont aux vérifications appropriées en matière de virus. L'auteur décline toute responsabilité au titre de ce message s'il a été altéré, déformé, falsifié ou indûment utilisé par des tiers ou encore